



La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux
vous invite le samedi 11 et le dimanche 12 mai 2024 à son

Concours TAE DI/DN

Sélectif pour le Championnat de France

Centre sportif La Coudre, 4 route de Trappes à Montigny-le-Bretonneux 78180
(GPS E 2° 1' 8.0826" N 48° 46' 15.5202").

Tir en **AB/CD** par volée de 6 flèches / Contrôle du matériel durant l'échauffement

Horaires	Ouverture greffe	Echauffement	Début tirs comptés
Départ 1	8h	8h45	9h15
Départ 2	13h	13h45	14h15
Départ 3	8h	8h45	9h15

Armes	TAEI DI			TAEN DN		
	Catégories	Distances	Blasons	Catégories	Distances	Blasons
Arc nu				U15-U18	30m	80cm
				U21 à Sénior 3	50m	122cm
Classique	U11	20m	80cm			
	U13	30m				
	U15	40m		U13	20m	80cm
	U18	60m	U15	30m		
	U21 à séniors 2	70m	122cm	U18 à séniors 3 50m 122cm		
	Séniors 3	60m				
Poulies	U18 à Séniors 3	50m	80cm réduit	U18 à Séniors 3	50m	122cm

INSCRIPTIONS : Toutes catégories 10,00 € par départ

Réservation et paiement via notre site ([date limite le 8 mai 2024 à 23h59](https://www.helloasso.com/associations/asmb-cie-de-tir-a-l-arc-de-montigny-le-bretonneux/evenements/concours-exterieur-2024-cie-montigny-le-bretonneux)) :

<https://www.helloasso.com/associations/asmb-cie-de-tir-a-l-arc-de-montigny-le-bretonneux/evenements/concours-exterieur-2024-cie-montigny-le-bretonneux>



Ou inscription via le bordereau et paiement par chèque (date limite de réception le 5 mai 2024) :

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA

RECOMPENSES :

- Aux trois premiers des catégories Poussins à Cadets inclus et au Scratch Adultes (Classique, Poulies)
- Aux 3 meilleures équipes : Classique Femmes, classiques Hommes, poulies Mixte et Barebow.
- Les équipes doivent être déclarées au greffe à l'avance au plus tard 15 mn avant chaque départ.

La remise des récompenses aura lieu le dimanche 14 mai 2023 en fin de matinée.

Elle sera suivie du pot de l'amitié

Buvette à votre disposition tout au long du concours

CTA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affiliation FFTA n° 08 78 132



Compagnie ou Club : Responsable :

Tél : Courriel :

Archer					Concours	Samedi		Dimanche
Nom	Prénom	N°Licence	Catégorie	Arme	TAE DN/DI	9h15	14h15	9h15

Frais d'inscription : 10€ par archer et par départ

Réservation et paiement via notre site (date limite le 8 mai 2024 à 23h59) :

<https://www.helloasso.com/associations/asmb-cie-de-tir-a-l-arc-de-montigny-le-bretonneux/evenements/concours-exterieur-2024-cie-montigny-le-bretonneux>

Réservation par mail avant l'envoi du bordereau : greffe-concours@archersmontigny78.fr

Le bordereau et le chèque à l'ordre du CTA-ASMB doivent être reçus **avant le 5 mai 2024** à l'adresse suivante :

Jean-François RAT
1 Clos des COUDRIETTES
78990 ELANCOURT



Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

CTA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny Le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affiliation FFTA n° 08 78 132